



Montreuil, le 15/09/2021

Madame la Présidente
FEPEM
79, rue de MONCEAU
75008 PARIS

Madame la Présidente,

Nous venons d'apprendre que le SMIC augmentera de 2,2 % au 1^{er} octobre 2021 en raison de la formule de revalorisation automatique qui lui est applicable.

Cette augmentation placera les 2 premiers niveaux de notre grille conventionnelle des salaires en dessous du salaire minimum.

Nous souhaitons donc l'ouverture d'une négociation sur les salaires afin de conserver des minimas conventionnels supérieurs au SMIC.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes cordiales salutations.

Stéphane FUSTEC

Fédération CGT du Commerce, Distribution & Services

263, rue de Paris

93100 MONTREUIL

☎ 01 55 82 76 79 🌐 commerce.cgt.fr – www.commerce.cgt.fr